



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE



Région

PAYS DE LA LOIRE

Commission AgroEcologie

Jeudi 5 septembre 2019

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Accueil des participants

Introduction par

M. Claude d'HARCOURT, Préfet de région

et

M. Laurent GÉRAULT, Conseil régional

Éléments d'actualité nationale relatives au plan de sortie du glyphosate et au plan de réduction des pesticides

--

*M. Pierre-Etienne BISCH, délégué interministériel,
M. Didier PINÇONNET (CGAAER)
et M. Louis HUBERT (CGEDD)*



Échanges avec la salle

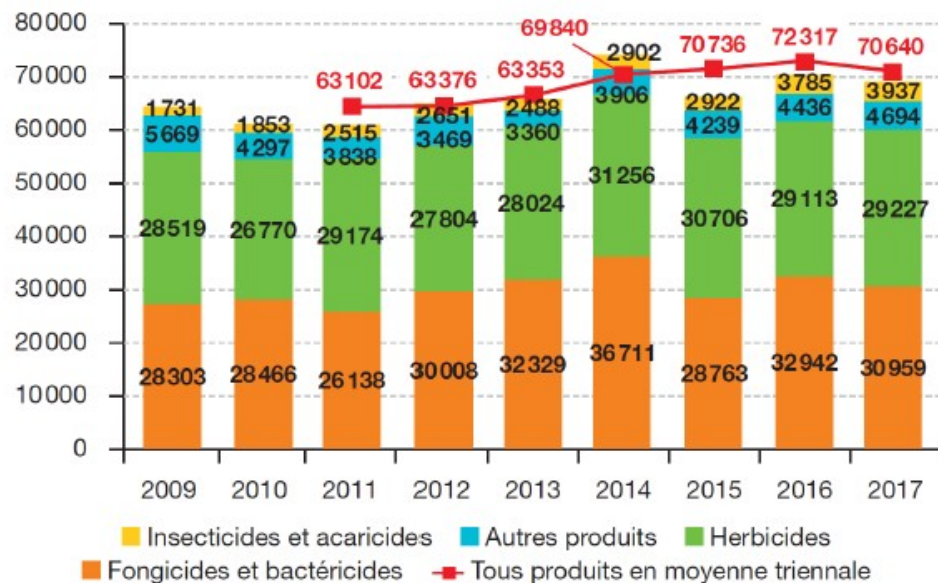


Présentation de la situation régionale

Rappel de la situation nationale

Graphique 1 : évolution des ventes de substances actives par type d'usage

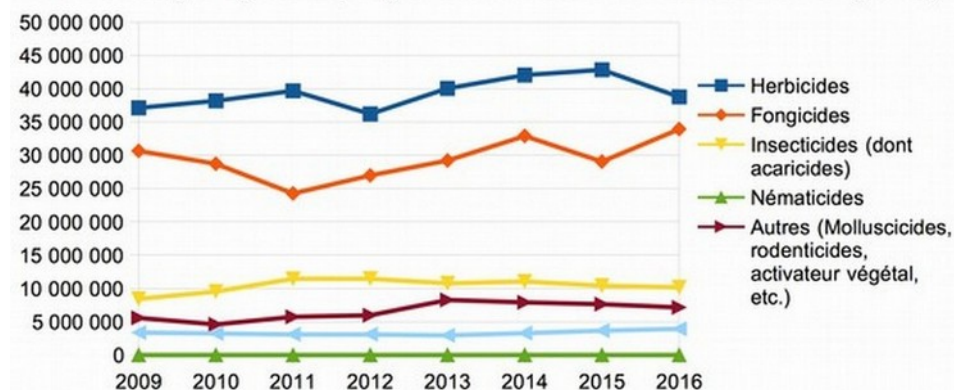
En tonnes



Observation :

un pic en 2014 s'expliquant par des stocks réalisés par anticipation d'une augmentation de la taxe phyto → même pic attendu pour 2018 pour les mêmes raisons + loi Labbé

NODU Usages agricoles par grande fonction de substances actives (en ha)



Des ventes relativement stables

indexées sur la pression de maladies ou de ravageurs, plus fortes lors des périodes humides avec une augmentation des ventes de fongicides (notamment soufre et cuivre)

Côté nombre de doses-unités vendues

une majorité de surfaces traitées par des herbicides puis des fongicides, avec une utilisation importante des insecticides (1/10 QSA herb mais 1/4 NODU)



Contexte régional

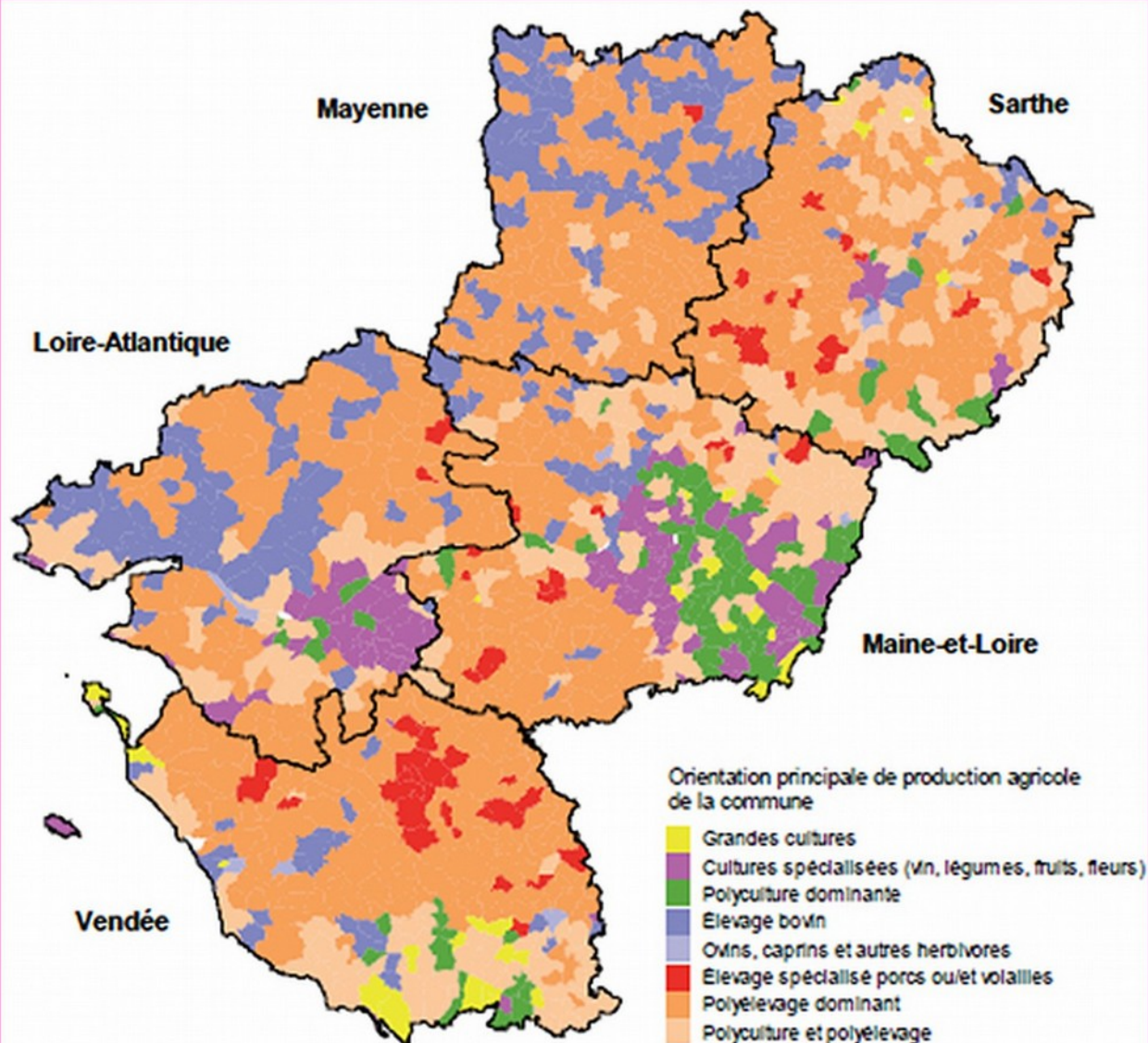
Un territoire agricole très diversifié

avec l'ensemble des filières végétales représentées

4^e rang national

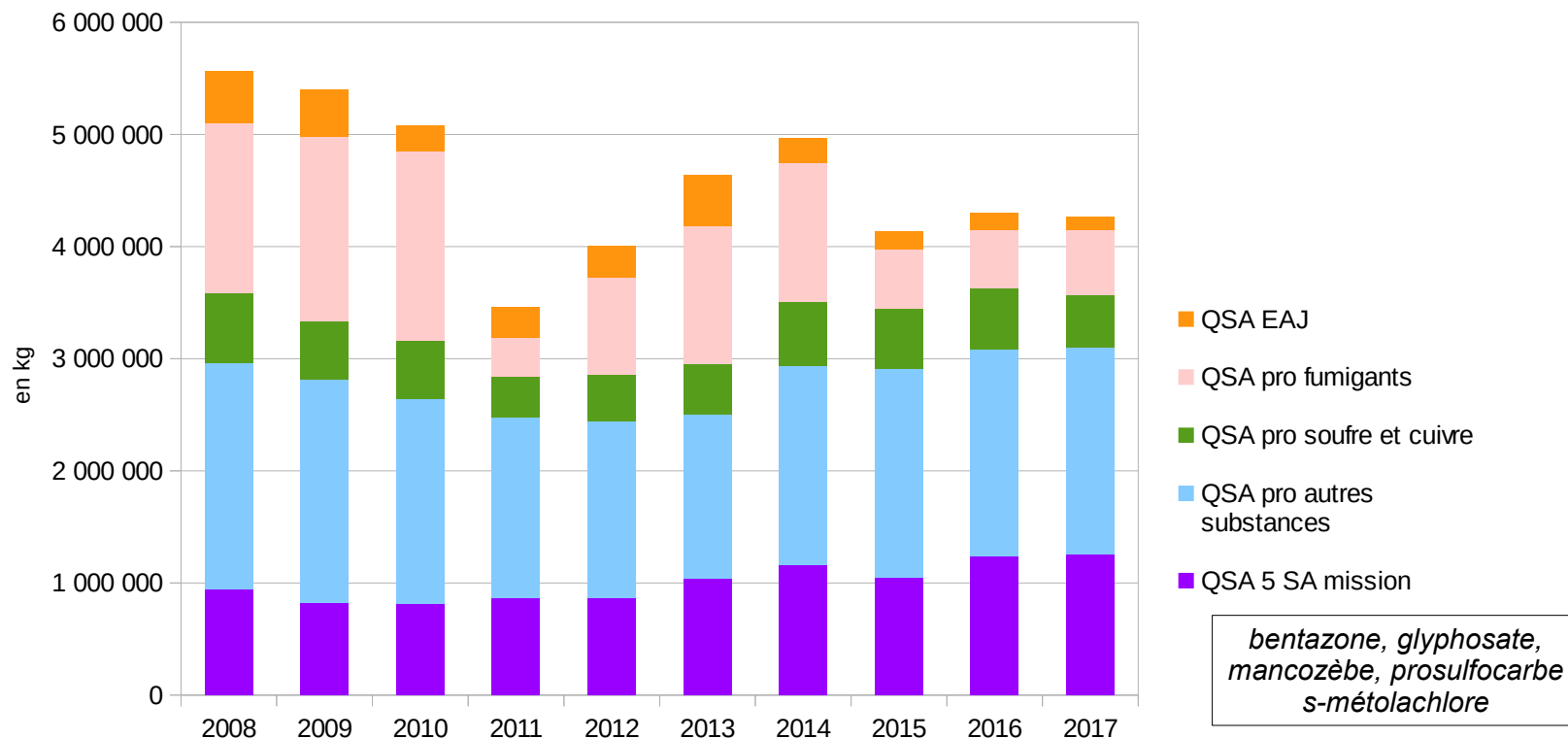
8,5 % SAU en AB

Les productions agricoles en Pays de la Loire



Achats de substances actives en Pays de la Loire

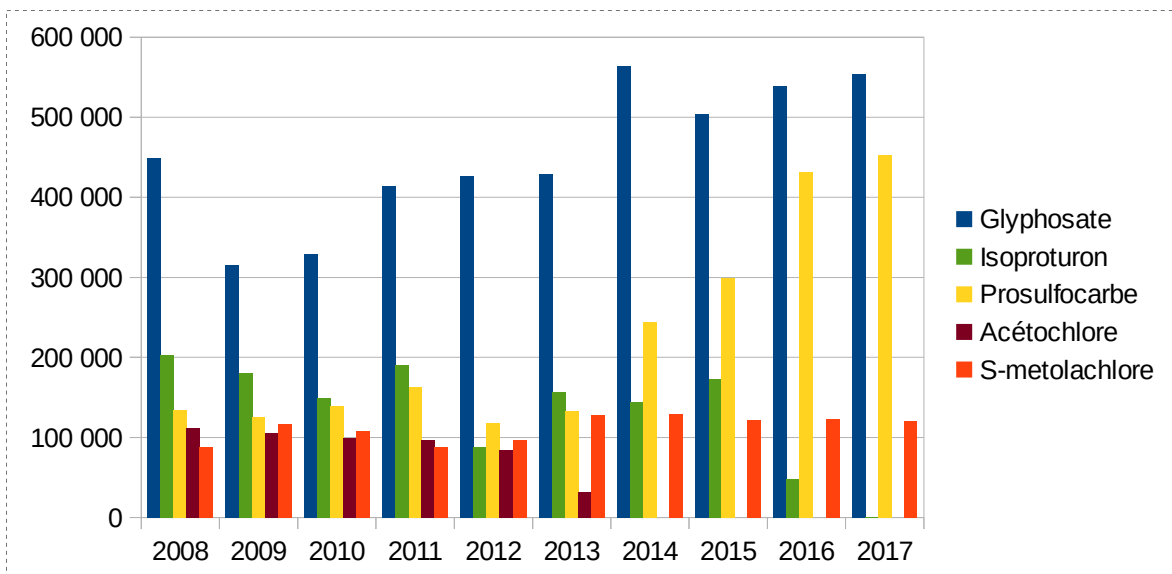
Evolution des achats de SA en région (en kg)



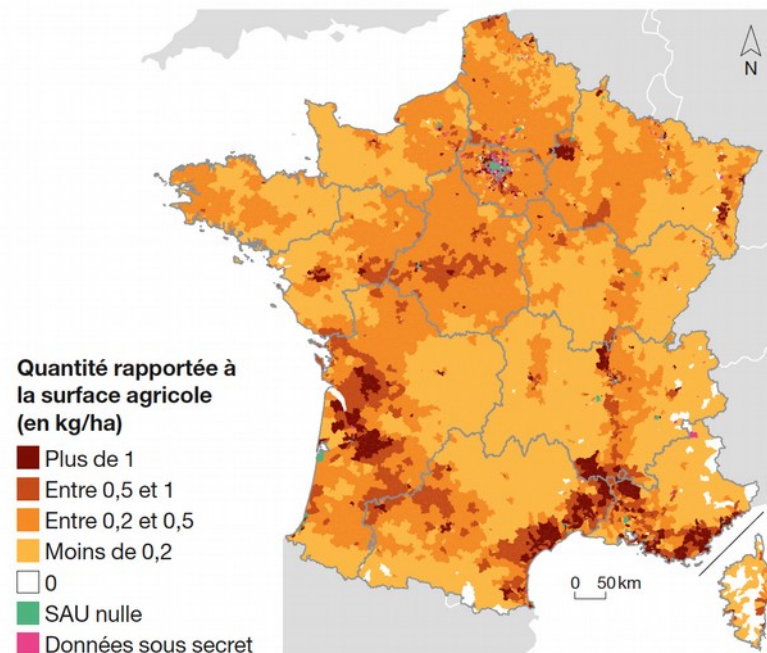
Une baisse de la QSA indexée sur la météo et la pression des ravageurs, dans un contexte de hausse des surfaces cultivées

Achats professionnels des principaux herbicides en Pays de la Loire

Evolution achats principaux herbicides hors EAJ (en kg)



Carte 3 : quantité d'achat de glyphosate non EAJ, répartie à la SAU hors agriculture biologique, sur la période 2015-2017



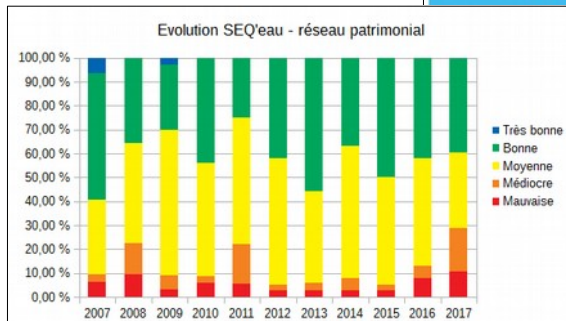
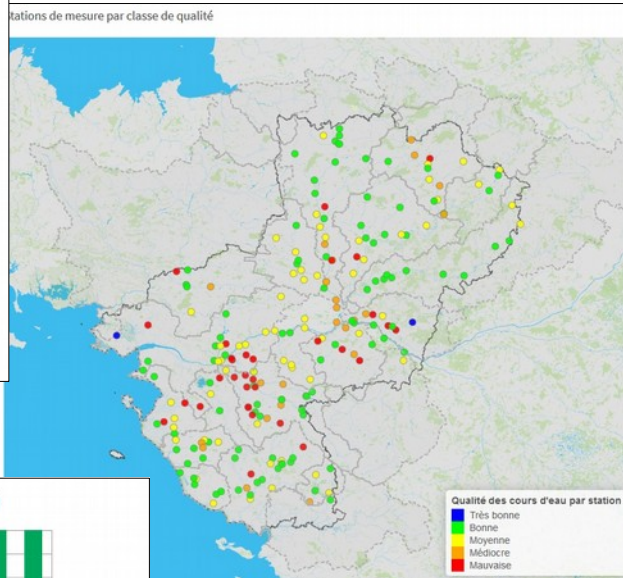
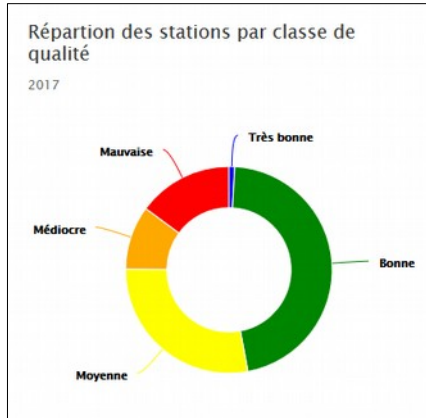
Note : hors codes postaux dont le nombre d'exploitations agricoles est inférieur ou égal à 5.

Sources : BNV-D, données 2015, 2016 et 2017 au code postal acheteur, extraites le 13 novembre 2018; SSP, recensement agricole, 2010; Agence Bio. Traitements : SDES, 2019

Dans un contexte global de stabilité des usages en région, augmentation des quantités utilisées de certaines SA herbicides, du fait notamment des destructions chimiques de couverts hivernaux avec du glyphosate (interdit dans le 6^e PAR nitrates) et du retrait de plusieurs SA (substitution acétochlore, isoproturon...)

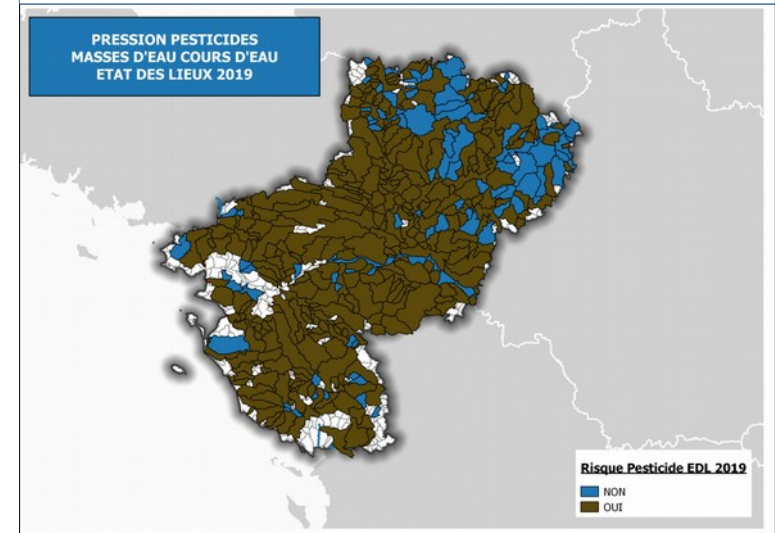
Forte corrélation de l'utilisation du glyphosate avec les secteurs viticoles et de grandes cultures

Etat des cours d'eau en Pays de la Loire



Un risque généralisé de non-atteinte du bon état des masses d'eau

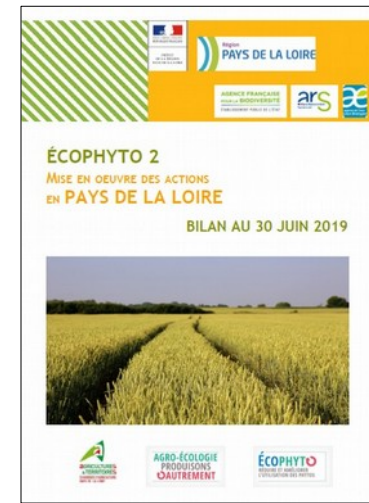
(extrait de l'état des lieux 2019 pour le SDAGE 2022-2027)



Pour en savoir plus :

Site **web** : suivi de l'indicateur « SEQ'eau »

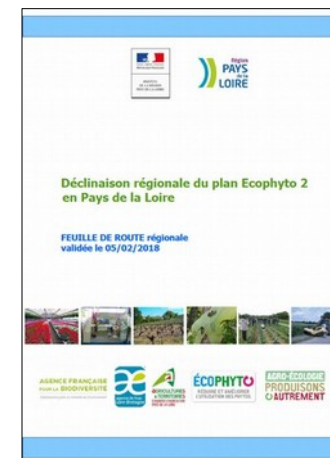
<http://apps.datalab.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/qualite-des-eaux/>



Bilan de la mise en œuvre du plan Ecophyto en Pays de la Loire

La feuille de route Ecophyto 2 des Pays de la Loire

- **Diagnostic :**
rédigé au 4^e trimestre 2106 entre les services chargés d'animer les instances existantes
- **Projet de plan d'actions :**
rédigé entre janvier et avril 2017 par un comité technique
- **Feuille de route PDL Ecophyto 2 :**
validée en CAE le 5 février 2018 après consultation de 120 acteurs de la région
- **Comités thématiques :**
Validation en avril 2018 des lettres de mission des 5 comités techniques chargés de la mise en œuvre des actions (agriculture, épidémiosurveillance, JEVI, bassins versants, indicateurs)



Ecophyto 2- Quelques actions-phares réalisées en Pays de la Loire

- **DEPHY ferme :**

renouvellement du réseau régional en 2016 et 2017
(réseau régional le plus dense de France)

- « 30 000 » fermes :

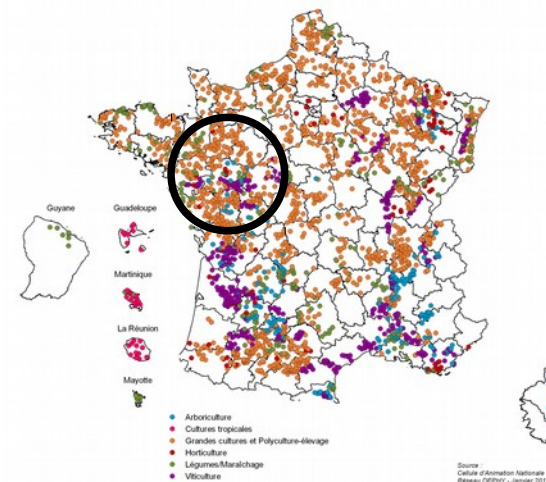
lancement et densification du réseau régional
(40 groupes engagés 3 ans)

- **Capitalisation des pratiques alternatives :**

journée régionale en 2017 et en 2019 pour diffuser les bonnes pratiques
des groupes GIEE, DEPHY, « 30 000 »...

- **Surveillance biologique du territoire (SBT) :**

colloque régional en décembre 2017
165 BSV publiés et 6 329 abonnements au BSV en 2018



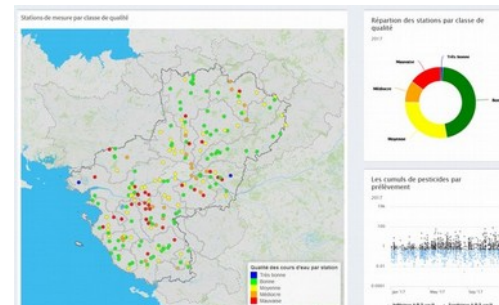
Ecophyto 2- Quelques actions-phares réalisées en Pays de la Loire

- JEVI (acteurs non agricoles) :

1 réunion par département en 2017 et 2018 avec AMF et/ou DDT pour accompagner les acteurs locaux dans la loi Labbé

- Pesticides dans les cours d'eau :

création d'un site web pour faciliter l'accès aux données sur les pesticides dans les cours d'eau



- Certiphyto :

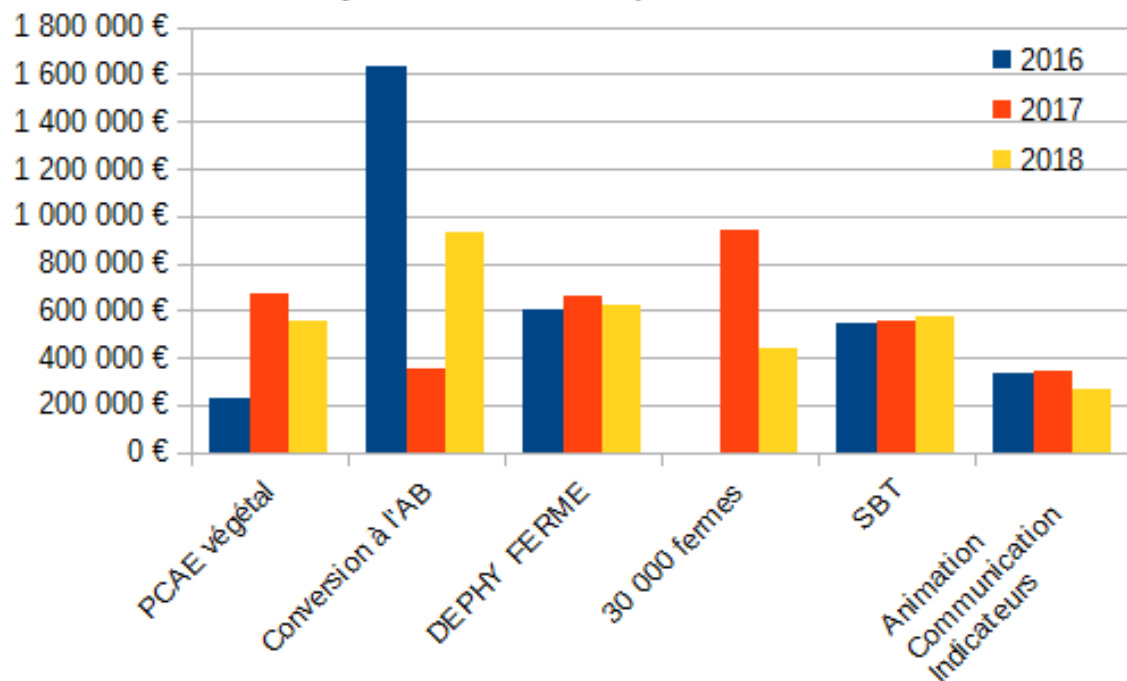
plaquette et plan de communication pour le fort renouvellement en 2019-2020

- PRSE 3 :

appels à projets intégrant un volet « phytos » dans les captages prioritaires depuis 2016 ; communication complémentaire depuis 2018

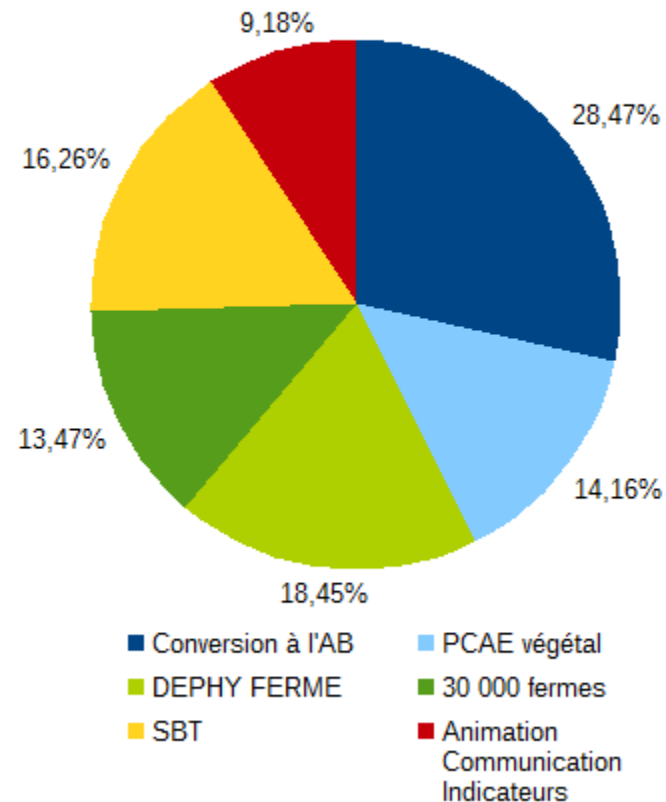
Ecophyto 2 en Pays de la Loire- Bilan financier

Evolution des crédits versés sur les dispositifs Ecophyto en Pays de la Loire sur la période 2016-2018



Affectation des crédits Ecophyto

moyenne 2016-2018 - Budget moyen de 3 410 187 €



Une enveloppe spécifique dédiée à la mise en œuvre du plan en région, également complétée et appuyée par les crédits FEADER/MAA/Région/AELB (CAB, soutien AB, MAEC enjeu eau, PCAE végétal, modulation DJA...)



Propositions d'évolutions de la feuille de route régionale suite à la publication du plan Ecophyto 2+

Ecophyto 2+ : des actions à renforcer et de nouvelles priorités à intégrer

- **Groupes de fermes :**
réseau DEPHY renouvelé pour 5 ans avec 22 groupes
réseau « 30 000 » bien installé avec 40 groupes, à développer
- **Acteurs en JEVI :**
utilisation désormais interdite pour les amateurs
collectivités désormais bien sensibilisées à la loi Labbé
- **Amélioration de la connaissance :**
bonne connaissance de la contamination des cours d'eau
nécessité d'investiguer de nouveaux segments (air, sols...)
- **Concertation locale et exposition des tiers et connaissance :**
intégration de nouveaux partenaires (santé et recherche)
nécessité de prendre en compte un contexte réglementaire évolutif
(chartes riverains, séparation vente-conseil...)
- **Programme « Enseigner à produire autrement 2 » et PRSE :**
transversalité entre les plans à renforcer

Action 1 : Promouvoir et accompagner le déploiement du dispositif « 30 000 »

- *un appel à projets GIEE/30 000/émergence commun à poursuivre et à promouvoir dans les territoires à enjeux et auprès des jeunes agriculteurs*
- *s'adapter aux enjeux spécifiques des filières végétales régionales et les impliquer davantage dans le dispositif*

**Action 2 : Mobiliser les animateurs DEPHY et 30 000 et leurs structures**

- *créer une communauté régionale avec les animateurs des différents groupes de transition agroécologique pour favoriser les échanges et créer une dynamique locale, en impliquant également les structures porteuses et les têtes de réseaux agricole*

Action 3 : Favoriser une bonne capitalisation des expériences

- *favoriser une bonne capitalisation des groupes, créer une boîte à outils régionale pour les animateurs et poursuivre les journées régionales*
- *développer une vision d'ensemble des résultats, leviers et obstacles des groupes accompagnés au niveau régional*





Action 4 : Promouvoir les outils économes ou alternatifs

- maintenir le réseau de SBT, promouvoir les BSV et les CEPP
- faciliter l'accès aux OAD et aux matériels alternatifs ou très économes



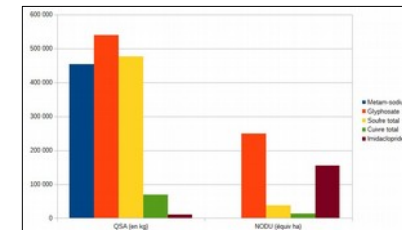
Action 5 : Promouvoir les pratiques agronomiques les plus durables

- promouvoir la protection intégrée des cultures, les systèmes économes issus des dispositifs DEPHY/30 000/GIEE, l'AB, le biocontrôle et les PNPP au travers de journées techniques de démonstrations, colloques, plaquettes, vidéos...
- proposition d'étendre les MAEC à enjeu « eau » dans le cadre de la future stratégie eau



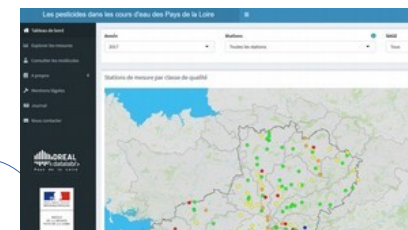
Action 6 : Suivre et communiquer sur les indicateurs de pression

- *calculer un panel d'indicateurs régionaux (QSA, NODU, IFT) et alimenter les groupes de travail avec des données consolidées*



Action 7 : Suivre et communiquer sur les indicateurs d'impact

- *centraliser et diffuser les données existantes et développer la connaissance*
- *campagne régionale de suivi des pesticides dans l'air (4 sites)*



Action 8 : Mieux comprendre l'exposition des personnes et informer sur les risques et les mesures à prendre pour se protéger

- *concevoir un dispositif régional commun de recueil et de prise en charge coordonnée des signalements en lien avec des épandages de produits*
- *communiquer sur les risques, voies d'exposition et moyens de protection et prévoir l'organisation d'un colloque « pesticides et santé » en 2021*
- *recenser et valoriser les initiatives et bonnes pratiques mises en œuvre par les collectivités pour prévenir et protéger les populations des expositions*

**Action 9 : Encourager les initiatives locales de réduction des usages et impacts**

- *réaliser une cartographie régionale des enjeux sanitaires et environnementaux sur les territoires pour mieux cibler les interventions et les actions de sensibilisation*
- *prendre en compte les enjeux liés aux produits phytos dans les futurs contrats territoriaux dans le cadre de la future stratégie régionale de l'eau*
- *mobiliser la gouvernance Ecophyto pour appuyer la concertation et l'élaboration de chartes départementales entre utilisateurs et riverains, et assurer des échanges réguliers sur leur mise en œuvre*



Action 10 : Sensibiliser les communautés éducatives à la feuille de route Ecophyto

→ *faire se rencontrer les acteurs des deux plans et développer l'utilisation d'outils issus d'Ecophyto dans l'enseignement*



Action 11 : Développer les interactions entre les établissements et les dispositifs Ecophyto

→ *après avoir intégré DEPHY avec succès, inciter les établissements à s'impliquer dans les « 30 000 »*



Action 12 : Favoriser la mise en œuvre d'outils de formation vers les systèmes économes en intrants et multi-performants

→ *sensibiliser et accompagner les différents organismes de formation vers la promotion des systèmes les plus durables et des outils associés*

Action 13 : Accompagner les formateurs dans le renouvellement des certiphytos

→ *relever le défi du renouvellement des certiphytos v1 en en profitant pour sensibiliser les acteurs de la formation et les apprenants*



Feuille de route régionale Ecophyto 2+ : les suites

- Consultation sur le projet de feuille de route ouverte **jusqu'au 27/09/2019**
- Observations à transmettre sur la boîte institutionnelle :
ecophyto.draaf-pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr
- Finalisation de la feuille de route au plus tard le 31/10/2019

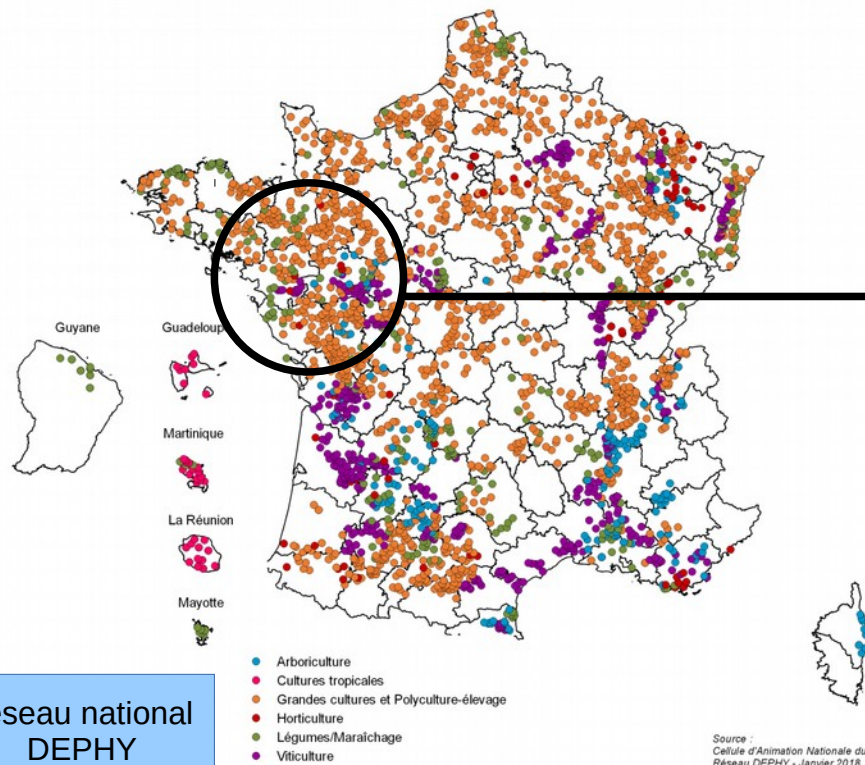
Echanges avec la salle

Résultats des appels à projets

« 30 000 fermes » et GIEE

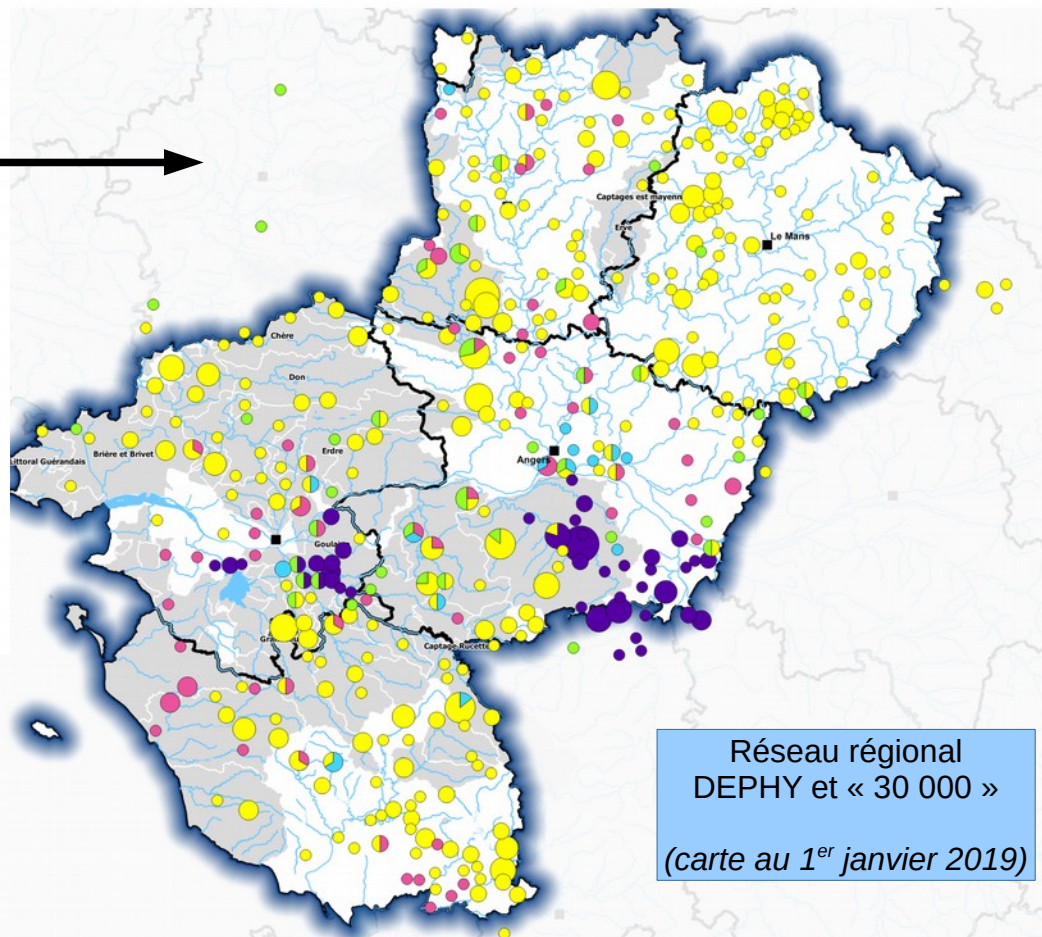
Le réseau régional des groupes Ecophyto

Un réseau dense, complet et porté par des structures variées



Réseau national
DEPHY

22 groupes DEPHY et 40 groupes « 30 000 »
au 1^{er} septembre 2019



Réseau régional
DEPHY et « 30 000 »
(carte au 1^{er} janvier 2019)

Source :
Cellule d'Animation Nationale du
Réseau DEPHY - Janvier 2018

Résultats de l'AAP 2019 « collectifs 30 000 et émergents »

Lauréats « 30 000 » :

- 5 candidatures retenues (sur 7)
- associant **53** nouvelles exploitations des secteurs de l'élevage, des grandes cultures et du maraichage à des démarches de réduction ou sortie des intrants phytopharmaceutiques
- projets de 3 ans
- animation des groupes assurées par les réseaux CRA et GAB
- **167 570 €** de crédits Ecophyto alloués au financement de l'animation
- 2 candidatures non retenues réorientées vers émergence (1 GIEE et 1 « 30 000 »)

Lauréats émergents :

- 8 candidatures retenues (sur 10) + 1 projet réorienté
- associant **59** exploitations des secteurs de l'élevage, des grandes cultures et du végétal spécialisé (viticulture, arboriculture) à la démarche de réduction des intrants
- projets de 1 an portant sur le développement de **désherbage alternatif et du biocontrôle**, et de **pratiques économes en zones de captage eau potable**
- animation des groupes assurée par le réseau des CRA
- **60 020 €** de crédits Ecophyto alloués au financement de l'animation

Résultats de l'AAP 2019 « collectifs GIEE et émergents »

Lauréats GIEE :

- 5 candidatures retenues (sur 6)
- associant **98** nouvelles exploitations des secteurs du maraîchage et de l'élevage (porcs, bovins viande) à la démarche AE
- projets de 3 ans portant surtout sur le développement des **pratiques AB**
- animation des groupes assurées par les réseaux CIVAM et CAB
- **130 441 €** de crédits CASDAR alloués au financement de l'animation

Lauréats émergents :

- 15 candidatures retenues (sur 19)
- associant **142** nouvelles exploitations des secteurs de l'élevage et du végétal spécialisé (viticulture, arboriculture) à la démarche AE
- projets de 1 an portant sur le développement des **pratiques AB**, de **l'agriculture de conservation**, des systèmes **agroforestiers**
- animation des groupes assurée par les réseaux des CRA, CIVAM et GAB
- **116 220 €** de crédits CASDAR alloués au financement de l'animation

Présentation des projets

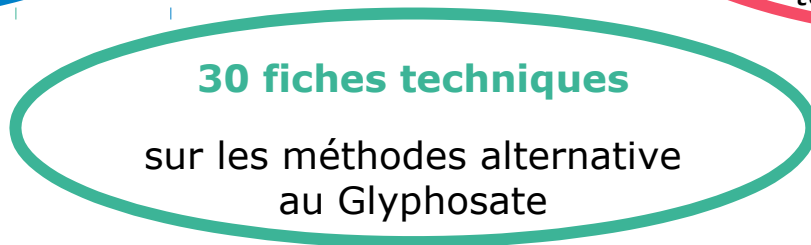
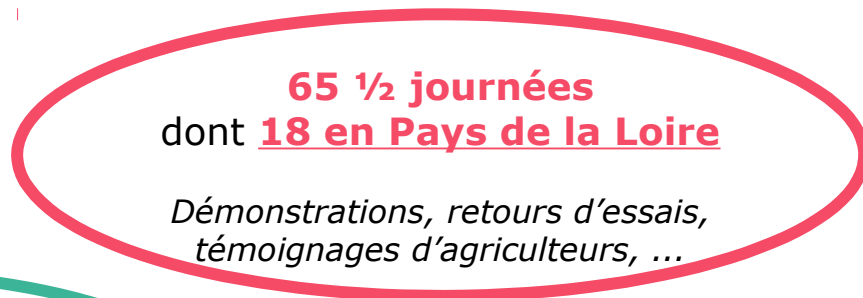
« CAP sans glypho » et « ALT'glypho »



Communiquer, Apprendre et Partager sans glyphosate



Projet de 3 ans (2019-2022) retenu dans le cadre
de l'Appel à Projets national Écophyto
Bretagne, Nouvelle Aquitaine, Pays de la Loire, et département du Cher



Les premières 1/2 journées auront lieu dès cet automne !

**Complémentarité
avec le
DEPHY TOUR en 2020**



Action copilotée par les ministères chargés de l'agriculture, de l'environnement, de la santé et de la recherche avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribuées au financement du plan Écophyto



**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

Projet Alt'R glypho



- Pilotage Chambre d'agriculture Pays de la Loire
- Avec :
 - Chambre d'agriculture de la Mayenne
 - ARVALIS
 - FRCUMA/UDCUMA
- Durée : 3 ans (2019-2021)
- Avec l'appui financier de la Région et de l'Etat (CASDAR)



Objectif et axes de travail



Evaluer la faisabilité de techniques alternatives à l'utilisation du glyphosate dans les différents contextes des Pays de la Loire.

2 axes de travail ou sous-projets :

- **SP1 : Réaliser une typologie des utilisations et non utilisations du glyphosate en Grandes Cultures et polyculture élevage en Pays de la Loire pour :**
 - Cibler plus précisément les conditions d'utilisations du glyphosate en Pays de la Loire et le degré de dépendance au glyphosate des systèmes
 - Identifier les facteurs de réussite dans les situations où certains agriculteurs se passent du glyphosate et permettre leur transfert
- **SP2 : Evaluer des techniques innovantes, alternatives à l'utilisation du glyphosate dans des situations difficiles rencontrées en Pays de la Loire.**
 - Produits de biocontrôle et herbicides
 - Désherbage électrique
 - Travail du sol

SP1 – typologie des utilisations / non utilisations du glyphosate



- Méthode :
 - 58 enquêtes réalisées en 2019, sur toute la Région auprès d'agriculteurs avec différentes stratégies de travail du sol
 - ⇒ Place du glyphosate dans le système, leviers mobilisés, freins rencontrés
 - Analyse de données régionales (BNDV, MesP@rcelles...)
- Présentation des résultats
 - 8 pages de présentation des résultats (en cours de finalisation)
 - Webinaire de présentation des résultats (novembre 2019)

SP2 – test d’alternatives



- En démarrage en 2019, prévu sur 3 ans :
 - Problématique : destruction de couverts ou de prairies sans labour
 - Test désherbage électrique (2019 en Vendée)
 - Produits de biocontrôle ou produits naturels (Belukha, Desherb’Ail...) - en 2019 – Arvalis et CA en Vendée
 - Travail du sol superficiel (scalpage...) – CUMA en 49
 - **Nouveaux tests prévus en 2020**



Plan « Enseigner à Produire Autrement »

Bilan Plan 2014-2018

Nouveau Plan rentrée => 2019-2022

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE

Plan EPA1 (2014 – 2018) – Résultats marquants

Principaux résultats observés :

- **Forte réactivité** des régions en prenant en compte leurs enjeux de territoires;
- **Légitimité renforcée** des exploitations des EPL;
 - 1/4 des surfaces des exploitations des EPL conduites en **AB** => **+74% en 4 ans**
 - 130 exploitations ont des actions techniques et pédagogiques en **biodiversité** - 70 sont impliquées dans l'Observatoire agricole de la biodiversité
 - 2/3 d'exploitations sont mobilisées dans le **plan écophyto, dont réseau DEPHY.**
 - 44 exploitations impliquées dans **74 GIEE**
- Renforcement des **liens locaux** avec les acteurs professionnels;
- Développement de la **cohésion interne** au sein des établissements
- **Innovation pédagogique** en remettant l'apprenant au cœur du système
- **Rôle essentiel des référents EPA**, qui en lien avec les chargés de mission ADT des DRAAF => clé de voûte de la mise en place des programmes régionaux
 - Plus de **130 référents** dans les EPLEFPA (formés à Florac, Toulouse et Rambouillet)
- Des projets dans les établissements => financement CASDAR pour 43 projets (64 EPLEFPA)

Structuration du nouveau plan 2019-2022

AXE I – Encourager la parole et l'initiative des jeunes sur les question de transitions et de l'agroécologie

Soutenir la capacité d'initiative des **apprenants pour être acteurs** de leur territoire :

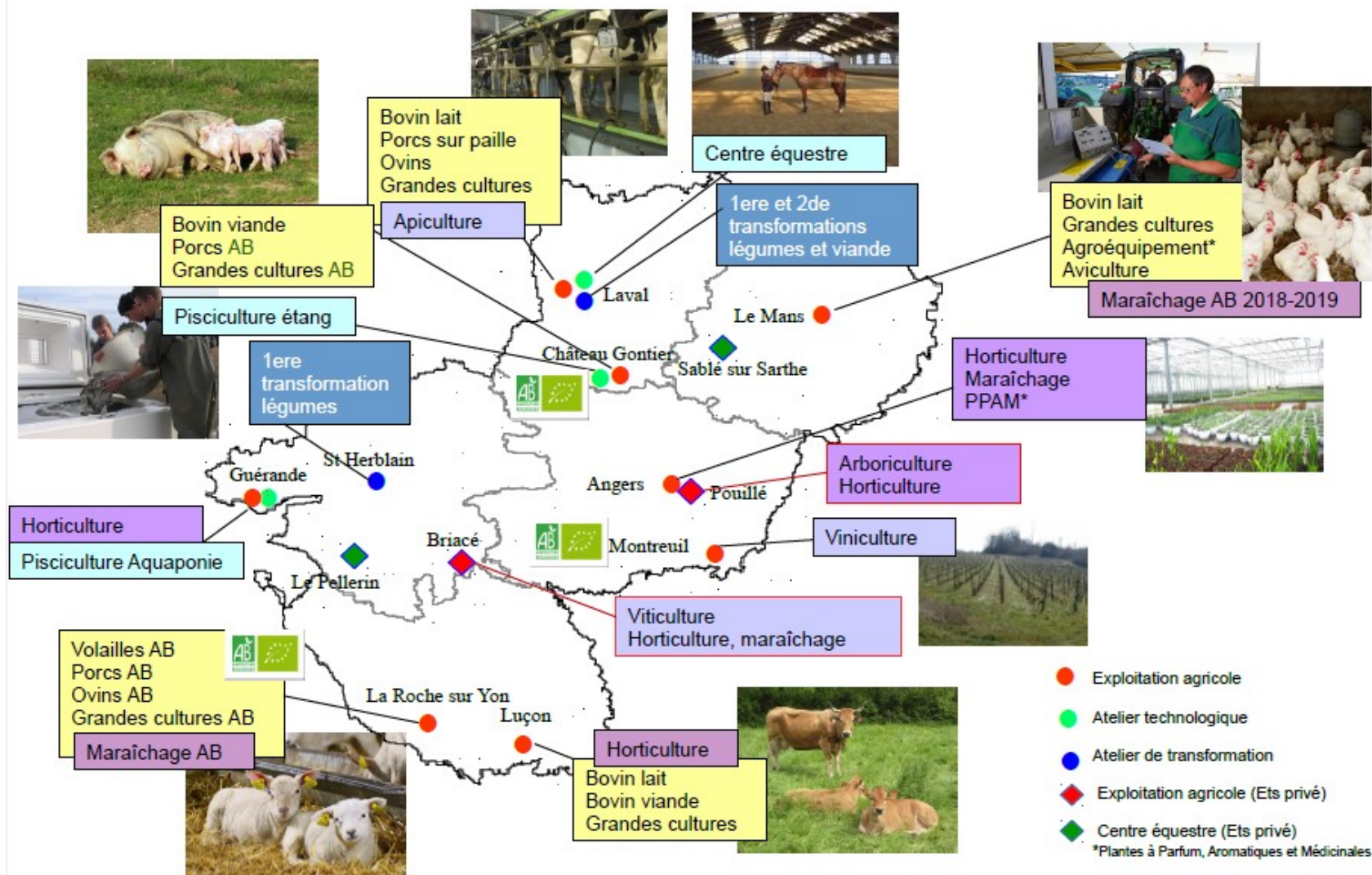
- Favoriser et reconnaître l'engagement citoyen des jeunes accompagner l'engagement des apprenants en faveur de l'agro-écologie
- Développer la participation active des apprenants dans la construction de projets (exploitation/atelier technologique, sciences participatives)
- Donner la **parole aux apprenants** : organiser un trophée pour mettre en lumière la parole des apprenants qui parlent de l'agro-écologie

AXE II – Mobiliser la communauté éducative pour enseigner l'agro-écologie et préparer aux transitions (formation initiale, apprentissage et formation continue)

- Expliciter les ambitions pour les transitions et l'agro-écologie au sein de chaque projet d'établissement (gestion des abords de l'établissement, approvisionnement de la restauration scolaire ...)
- Poursuivre la rénovation des référentiels et créer de nouvelles certifications
- Renforcer les compétences de la communauté éducative : Veiller à l'appropriation des connaissances, outils et démarches de l'agro-écologie / Former les enseignants aux nouveaux référentiels

Structuration du nouveau plan 2019-2022

Les exploitations et ateliers de l'enseignement agricole ligérien



Structuration du nouveau plan 2019-2022

AXE III – Amplifier la mobilisation des exploitations agricoles et ateliers technologiques comme supports d'apprentissage, démonstrateurs et expérimentateurs

- Mobiliser et promouvoir nos exploitations agricoles et ateliers technologiques comme des **lieux de référence et de démonstration en matière de quadruple performance** sociale, environnementale, sanitaire et économique, illustrant les ambitions des politiques publiques : Ecophyto et sortie de l'utilisation des produits phytosanitaires (en particulier arrêt du glyphosate), Ecoantibio, Bien-être animal, ...
- Participer à des **projets d'expérimentation et de démonstration multi-sites et multi-acteurs** pour des synergies entre formation, recherche, expérimentation, développement et innovation
- Développer les **démarches d'auto-évaluation et diagnostic agro-écologique**

AXE IV – Développer l'animation dans les territoires et l'essaimage des pratiques innovantes

- Renforcer les partenariats thématiques et de territoires pour favoriser les **échanges entre apprenants et agriculteurs innovants**
- Participer aux **dynamiques d'innovations territoriales**
- **Construire des partenariats** de formation-expérimentation-innovation avec des filières



Merci de votre attention